

Aux directeurs des laboratoires de biologie clinique
Aux responsables du domaine chimie des laboratoires de biologie clinique
Aux responsables qualité des laboratoires de biologie clinique

Risques biologiques pour la santé • Qualité des laboratoires

Date : 01/02/2022
Vos références : -
Nos références : Sciensano-AC-2022-06
Annexe(s) : 2021 ECS Guidelines

Contact : Arnaud Capron
Tél. : +32 2 642 53 97
Fax. : +32 2 642 56 45
E-mail : arnaud.capron@sciensano.be

Concerne : nouvelles directives de l'ESC

Cher Directeur,
Cher(e)s Collègues,

Les nouvelles recommandations de l'ESC (European Society of Cardiology, doi:10.1093/eurheartj/ehab484) proposent un ajustement des valeurs cibles du cholestérol LDL et non-HDL. Ces directives prévoient un nouveau score de risque pour les personnes en bonne santé et ajustent la stratification en fonction de l'âge et des taux de mortalité nationaux. Pour la Belgique, le score "faible risque" sera pris en compte pour la prévention primaire. Pour les patients diabétiques et les patients souffrant d'insuffisance rénale chronique, la stratification du risque sera également ajustée en fonction du stade de la maladie et de ses complications. Les patients souffrant de maladies cardiovasculaires (prévention secondaire) se verront automatiquement attribuer un risque très élevé.

Compte tenu de la complexité de la stratégie de prévention et de la notation, le groupe de travail Chimie de la Commission de biologie clinique propose que les laboratoires utilisent des valeurs cibles de risque tardif à modéré lorsqu'ils communiquent les résultats du cholestérol LDL, du cholestérol non-HDL et de l'apoB. Ces valeurs sont reprises ci-dessous.

Risque cardiovasculaire	LDL-C (mg/dL)	Non-HDL-C (mg/dL)	ApoB (g/L)
Risque faible ou modéré	< 100	< 130	< 1.00

En plus de ces valeurs cibles, il est important que le laboratoire puisse faire référence, dans ses protocoles, aux recommandations de l'ESC et à aux valeurs cibles personnalisées en fonction du risque associé aux différentes pathologies. Cela devrait également être mentionné dans le manuel du laboratoire.

Cette proposition a été approuvée par la Commission de biologie clinique lors de sa dernière réunion plénière le 15/12/2021 et est soutenue par le Belgian Lipid Club.

Par conséquent, le service qualité du laboratoire Sciensano demande aux laboratoires de tenir compte de ces changements lors de l'interprétation et de la communication des résultats pour le cholestérol LDL, le cholestérol non-HDL et l'apoB.

Veillez trouver ci-joint les lignes directrices 2021 de l'ESC concernant la prévention des maladies cardiovasculaires dans la pratique clinique.

En vous remerciant d'avance,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Dr Arnaud Capron, PhD
Head of service a.i
Quality of Laboratories